

Mes choix pour ma santé

Ma personne
de confiance

Mes directives
anticipées



**Parce que décider, c'est être acteur de sa vie...
et ce, jusqu'au bout !**

Quel que soit mon âge, mon état de santé, **je peux à tout moment exprimer mes volontés et mes choix sur l'accompagnement de ma fin de vie.**

Même si le sujet est délicat, parler de ses volontés, dialoguer avec ses proches ou des professionnels sur le sujet, **c'est important !**

Si un jour, je ne suis plus en capacité de m'exprimer : **les directives anticipées et la personne de confiance sont faites pour porter ma voix.**

Le CHU de Lille et le CH d'Armentières mettent à votre disposition des **outils simples pour éclairer votre réflexion :**

- ✓ Une vidéo explicative
- ✓ Un livret en **Facile À Lire** et à **Comprendre**
- ✓ Des formulaires types



**Flashez ce QRCode
pour en savoir plus.**